

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD**

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministreen date du
tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n°.....du.....)

Organisme : Ministère du Tourisme du Commerce et de l'Artisanat

Domaine de la prestation : commerce intérieur

Objet de la prestation : commerce de distribution des engrais chimiques à usage agricole

Conditions d'obtention

Activité soumise au régime du cahier des charges

Pièces à fournir

Étapes de la prestation	Intervenants	Délais
-Retrait de deux copies du cahier des charges et de la déclaration - Signature du cahier des charges et remplissage du formulaire de la déclaration -Délivrance d'une copie signée du cahier des charges et de la déclaration	- Direction régionale chargée du commerce du lieu d'exercice de l'activité demandée et le concerné -Le concerné - Direction régionale chargée du commerce du lieu d'exercice de l'activité demandée	

Lieu de dépôt du dossier
Direction régionale chargée du commerce du lieu d'exercice de l'activité demandée

Lieu d'obtention de la prestation
Direction régionale chargée du commerce du lieu d'exercice de l'activité demandée

Délai d'obtention de la prestation

Références législatives et/ou réglementaires
- Loi n°91-44 du 1er juillet 1991 modifiée et complétée la par loi n°94-38 du 24 Février 1994 relative à l'organisation du commerce de distribution . - Décret n° 99-2552 du 08 novembre 1999, fixant la liste des activités commerciales soumises à un cahier des charges. -Arreté du ministre Tourisme du Commerce et de l'artisanat du 07 /02/2003 portant approbation du cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité de Commerce de distribution des engrais chimiques à usage agricole.